

MAI 2021



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

DES FAITS ET DES PROJETS

RÉSUMÉ À L'ATTENTION DES CITOYENS

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE
DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER)

2014-2020

europe.maregionsud.fr

 europedanslesud

 europedanslesud

 europedanslesud

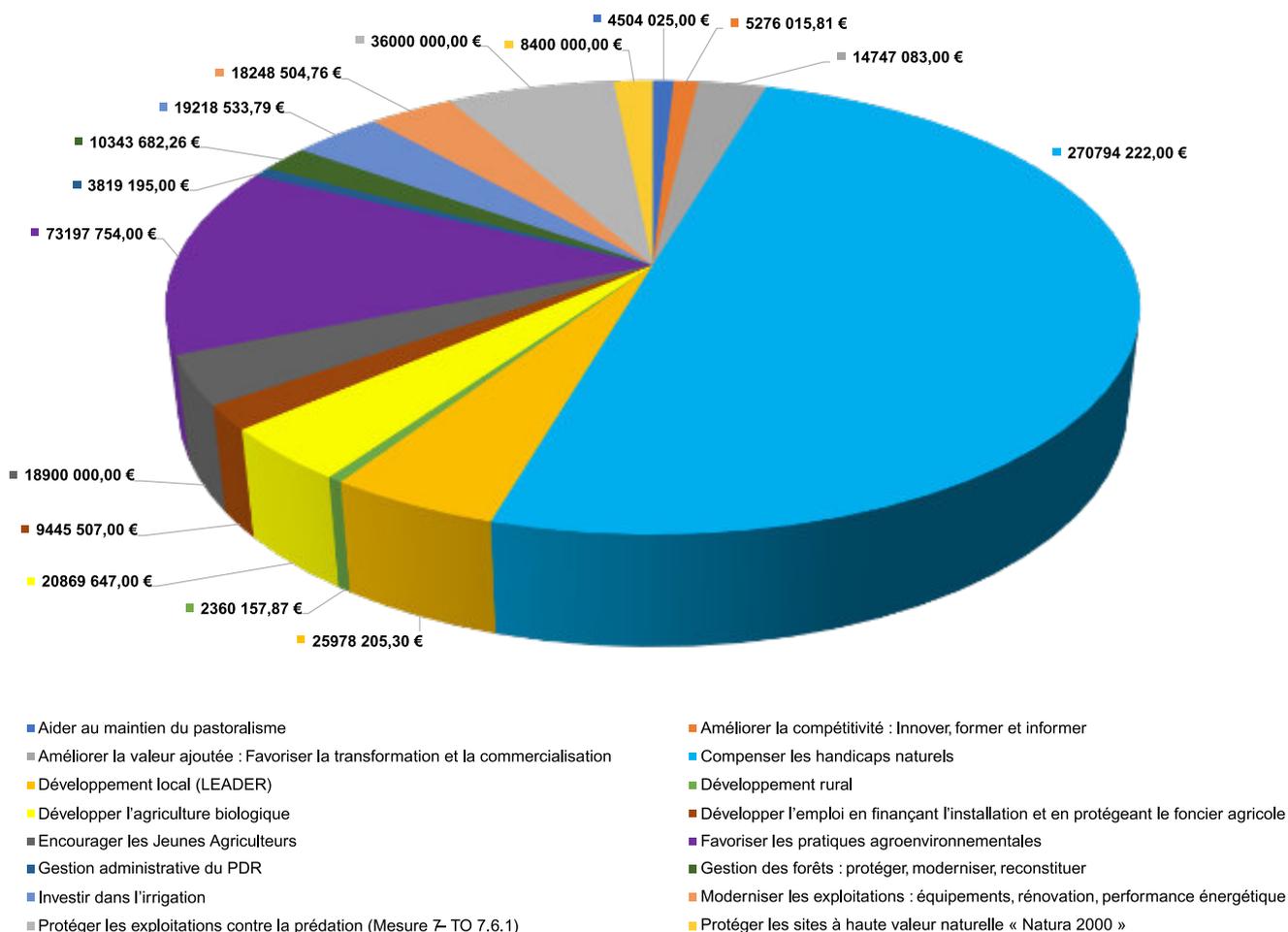
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL (FEADER) / 2014 - 2020

Depuis le 1er janvier 2014, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est responsable de la mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural, le FEADER, instrument de la Politique agricole commune.

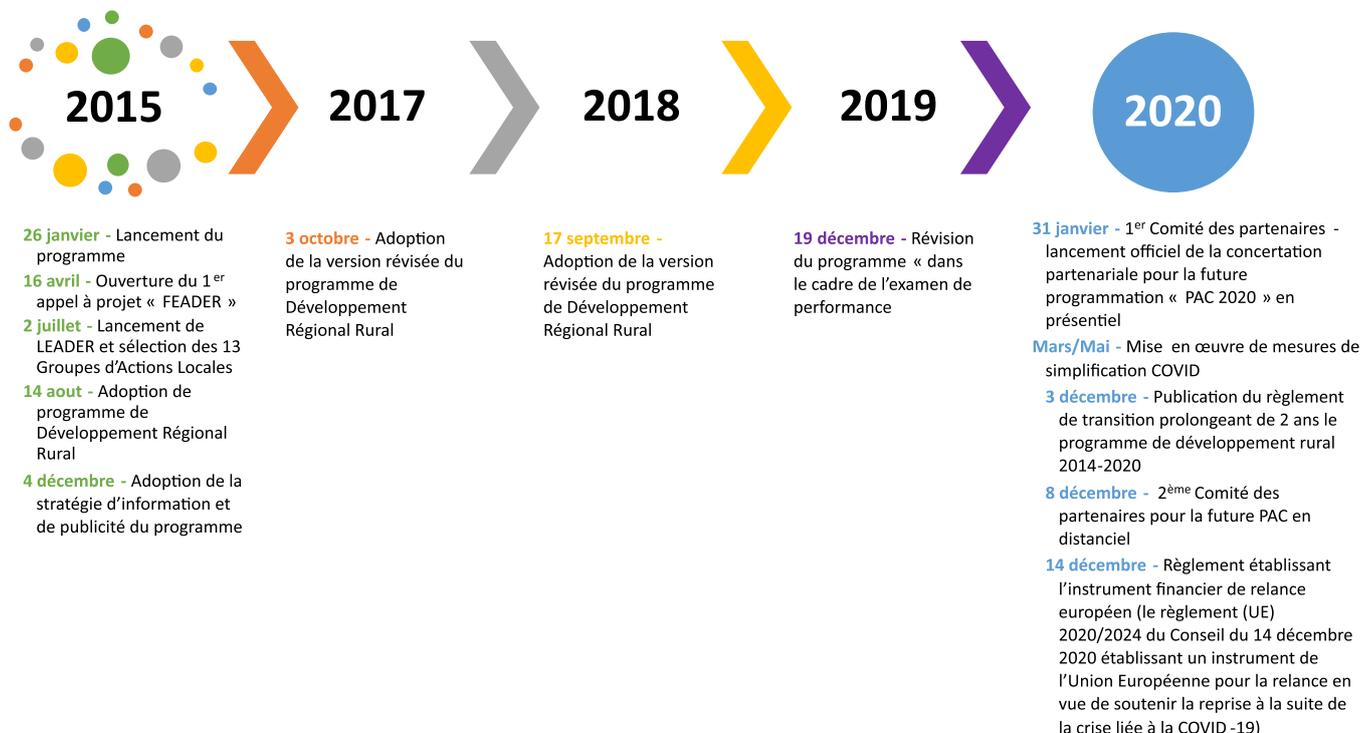
Doté de 540 millions d'euros pour les années 2014 à 2020, le Programme de développement rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur décline la stratégie de la Région pour l'utilisation de ce fonds. Son objectif est de maintenir une agriculture compétitive afin de préserver le potentiel productif, l'emploi, et les externalités positives liées à la préservation d'un patrimoine naturel particulièrement riche. Il soutient également le développement rural, notamment grâce au programme LEADER.

- Le Programme de Développement Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur sera prolongé pour deux années de transition, et son allocation financière abondée, pour poursuivre le soutien aux projets de la région avant le démarrage de la prochaine programmation en 2023.

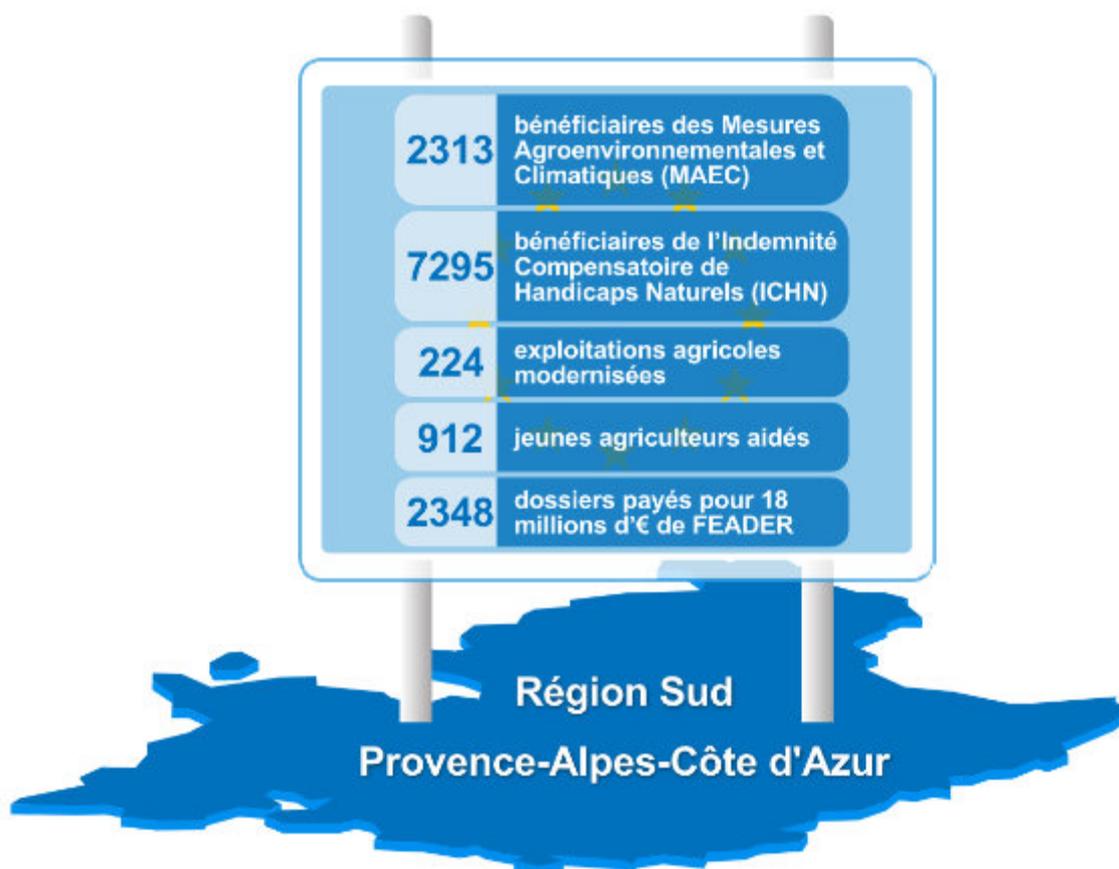
Montant total de Fonds Européen de Développement Rural Régional alloué et investi 2014 - 2020



Les étapes de la vie du programme



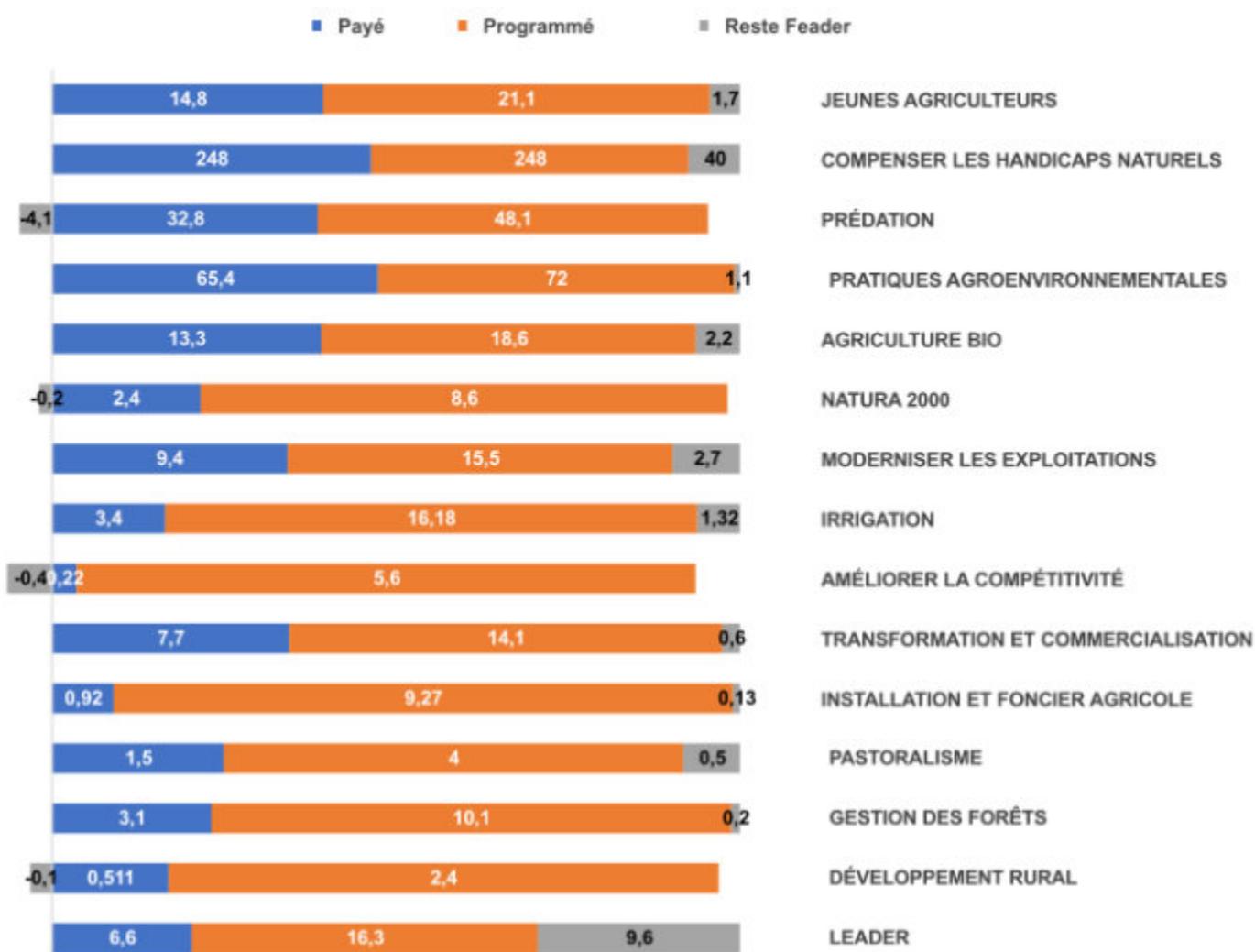
Chiffres clés



État d'avancement du programme

FEADER en Millions €

Payé - Programmé - Disponible au 30-12-2020



ZOOM : les instruments financiers

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet à l'installation en agriculture et les exploitants agricoles porteurs de projet d'investissement, la Région Sud a mis en place avec le soutien du FEADER deux instruments financiers novateurs :

- Un prêt d'honneur, pour accompagner tout porteur de projet à l'installation, ou tout jeune installé depuis moins de 3 ans ;
- Un fonds de garantie pour garantir une part des prêts contractés par les porteurs de projets et exploitants agricoles pour investir sur leur exploitation agricole.

2,5 millions d'euros pour le prêt d'honneur et 6 millions d'euros pour le fonds de garantie sont donc engagés !

Le fonctionnement ?

Le prêt d'honneur accompagne financièrement les porteurs de projet dans la constitution des fonds propres nécessaires à la création ou à la reprise d'entreprises agricoles. Il vient doubler un prêt bancaire classique sur le projet d'installation. Il s'agit donc d'avoir un projet économiquement viable et des premiers contacts avec sa banque pour pousser la porte d'une des plateformes locales d'Initiative Sud et voir si le dossier est éligible.

Pour en savoir plus : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/faciliter-lacces-au-capital-pret-dhonneur-a-la-personne-pour-les-nouveaux-installes>

- Le fonds de garantie accompagne les porteurs de projet d'investissement en prenant en charge une part de la garantie du prêt de leur projet. Cela permet de faciliter l'accès au prêt bancaire, tout en réduisant le coût et le risque pour le porteur de projet. Il s'agit donc de demander à son conseiller bancaire si, dans le cadre d'un projet d'investissement, son dossier peut être garanti via la SIAGI.

Pour en savoir plus : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/fonds-regional-de-garantie-agricole>

- Pour un témoignage sur le fonctionnement du fonds : <https://reseau-rural.maregionsud.fr/le-reseau-echos-dacteurs/le-fonds-de-garantie-feader-un-soutien-pour-les-projets-dinvestissement-en-agriculture/>

L'avantage ?

- Une mise en œuvre rapide, par des interlocuteurs partout sur le territoire, pour suivre tout type de projet d'investissement en agriculture.



Palette de projets FEADER



Installation de deux jeunes agriculteurs à la ferme des Arnaud

Suite au départ à la retraite de leur père, deux frères Martial et Samuel ont souhaité perpétuer la tradition. C'est la troisième génération qui reprend ainsi le flambeau de l'exploitation familiale située à Villedieu dans le Vaucluse. C'est en effet leur grand-père Yves qui planta les premières vignes de la ferme dans les années 40. Leur père Pierre convertit dès 1978 la totalité de la surface en agriculture biologique.

Grâce au financement européen les frères Arnaud ont pu construire une cave particulière, leur permettant de développer un réseau commercial pour la vente de vin en bouteilles et en vrac.



Coût total : 31 900€

Union européenne : 25 520€

En savoir plus :

www.fermedesarnaud.com



Un contrat NATURA 2000 pour le Parc Naturel Régional (PNR) de Camargue

Le projet a porté sur la restauration de 12 ilots pour favoriser la nidification des oiseaux laro-limicoles. La restauration de ces aménagements passe par l'apport de coquilles d'huîtres concassées. Ces oiseaux patrimoniaux voient, pour la plupart, leur nombre décroître au fil du temps, du fait des mauvais succès de reproduction qui n'assurent plus le renouvellement des populations. Les sites de nidification adéquats sont rares aujourd'hui. Ces espèces nichent à même le sol, sur des ilots peu végétalisés, à l'abri des prédateurs terrestres comme les chiens, renards, etc.

Ce contrat Natura 2000 concerne les sites suivants qui se sont mutualisés pour porter ce projet : Camargue, Marais entre Crau et Grand Rhône, Étangs entre Istres et Fos, petite Camargue laguno-marine.

EMSC site Camargue © PNRC



Coût total : 17 124€

Union européenne : 9 076€

En savoir plus :

<https://pole-lagunes.org/un-contrat-natura-2000-en-faveur-des-laro-limicoles/>



Sauver la culture de la lavande et du lavandin

Le projet Mycolav développé par l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (UESS) basée à Forcalquier constitue un enjeu majeur pour toute la filière lavandicole de Provence.

Ce secteur représente en effet 80 millions d'euros de Chiffre d'Affaires agricole, 30 à 40 millions d'euros de Chiffre d'Affaires de miel de lavande et 2 milliards d'euros de retombées touristiques et culturelles.

Aujourd'hui, la lavande et le lavandin, plantes emblématiques de la Provence, sont menacés. En cause notamment, le phytoplasme du Stolbur, transmis par la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, insecte vecteur qui ravage les cultures, créant des dégâts accentués par les sécheresses à répétition.

Ce projet de recherche fait appel à l'utilisation de techniques d'ingénierie écologique telles que la mycorhization contrôlée bénéfique au développement d'une agriculture moins polluante pour l'environnement et dont les produits sont exempts de résidus chimiques.

Ces recherches permettront de caractériser les champignons associés aux espèces végétales de lavande et lavandin cultivées sur les plateaux d'Albion et de Valensole et de sélectionner ceux qui jouent un rôle déterminant dans la santé de ces plantes.

Ces recherches favorisent le développement de pratiques culturales susceptibles de garantir la capacité de résilience d'agrosystèmes dans le contexte de changement climatique global.

Coût total : 206 764€

Union européenne : 132 329€

En savoir plus :

<https://www.uess.fr/mycolav>



L'eau ce bien précieux

L'association syndicale autorisée (ASA) des Sétives, dans les Hautes-Alpes, conduit un projet de modernisation de son action et de mise en conformité avec la réglementation sur les économies d'eau.

Les ASA sont des acteurs clés de l'irrigation collective.

L'objectif global de ce projet est de réhabiliter et d'améliorer certains ouvrages de prélèvement, de transport et de distribution de l'eau pour augmenter l'efficacité des réseaux d'irrigation gravitaire sur le bassin versant du Buëch, et plus précisément sur les 42 hectares du périmètre irrigué sur la commune de Sigottier. L'économie d'eau prévisionnelle est de 29 % sur l'ensemble de la saison d'irrigation.



Coût total : 124 560€

Union européenne : 24 917€

En savoir plus :



Bienvenue au Bistrot de Pays : Le Balcon de Théus

La commune de Théus est un territoire touristique incontournable. En effet, deux sites naturels exceptionnels attirent les visiteurs : « La salle de bal des demoiselles coiffées » et le « Mont-Colombis ». Toutefois, la commune ne disposait d'aucun point de rafraîchissement et de restauration. Elle a acquis une maison de village disposant d'une magnifique vue panoramique, située à côté du parking communal afin de la réhabiliter en un bistrot de village et commerce.

Le fonds européen a permis de financer le second œuvre, les équipements et la maîtrise d'œuvre.

La création de ce lieu unique est un relais social pour les habitants qui apporte proximité et convivialité. Il permet également d'accueillir les visiteurs avec une restauration autour des produits du terroir. Deux gîtes ruraux douilletts et confortables du Balcon de Théus permettent de savourer un peu plus longtemps le paysage et randonner sur les cheminées de fée.



Coût total : 195184€

Union européenne : 93 931€

En savoir plus :

<https://www.bistrotdepays.com/le-balcon-de-theus>



Bienvenue au Bistrot de Pays : Le Balcon de Thésus

La commune de Thésus est un territoire touristique incontournable. En effet, deux sites naturels exceptionnels attirent les visiteurs : « La salle de bal des demoiselles coiffées » et le « Mont-Colombis ». Toutefois, la commune ne disposait d'aucun point de rafraîchissement et de restauration. Elle a acquis une maison de village disposant d'une magnifique vue panoramique, située à côté du parking communal afin de la réhabiliter en un bistrot de village et commerce.

Le fonds européen a permis de financer le second œuvre, les équipements et la maîtrise d'œuvre.

La création de ce lieu unique est un relais social pour les habitants qui apporte proximité et convivialité. Il permet également d'accueillir les visiteurs avec une restauration autour des produits du terroir. Deux gîtes ruraux douillets et confortables du Balcon de Thésus permettent de savourer un peu plus longtemps le paysage et randonner sur les cheminées de fée.



©projet végétalisation Apt

Coût total : 195184€

Union européenne : 93 931€

En savoir plus :

<https://www.bistrotdepays.com/le-balcon-de-theus>



Restez connectés et consultez nos principaux outils de communication

Suivez toute l'actualité sur ce que fait l'Europe en
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en vous connectant sur le site

www.europe.maregionsud.fr

Vous y trouverez une carte interactive avec les projets financés près de
chez vous.

Des recueils de fiches projets en libre téléchargement

L'accès à nos réseaux sociaux @europedanslesud



europedanslesud



europedanslesud



europedanslesud

et à notre chaîne YouTube avec des vidéos sur les projets :

« L'Europe s'engage en Région Sud »

Résumé à l'attention des citoyens du Rapport de mise
en œuvre 2020

Retrouvez toutes nos actualités et des exemples de
projets financés sur

www.europe.maregionsud.fr

**Ce document est cofinancé avec les fonds
européens FEADER**



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES